Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 51 (1922)

Heft: 15

Rubrik: Cours complémentaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Cours complémentaires

Nous donnons ci-après un programme pour *l'enseignement religieux* dans les cours complémentaires des écoles catholiques du canton de Fribourg que Mgr Besson a fait paraître dans la *Semaine religieuse* du 16 novembre. Quoique destiné d'abord à Messieurs les Curés, il intéressera tous les éducateurs.

Remarques préliminaires

I. Le cours est divisé en trois années, dont les matières ne doivent pas se répéter.

II. Messieurs les Curés *choisiront* dans le plan de chaque année *les sujets qui leur paraîtront le mieux appropriés ;* ils les traiteront en toute liberté, pourvu que les leçons se tiennent logiquement et soient sérieusement préparées. Ils indiqueront à Messieurs les Doyens, lors de l'examen annuel de catéchisme fait par ceux-ci, les points qu'ils auront jugé bon d'expliquer.

III. Ils devront traiter au moins une fois dans le cycle des trois années les sujets suivants : 1. L'obligation de rendre un culte à Dieu ; la divinité de Jésus-Christ ; l'obligation d'appartenir à l'Eglise qu'il a fondée. — 2. Les marques de la véritable Eglise. — 3. La notion catholique de l'ordre, de l'autorité et de la propriété. — 4. La préparation à l'état du mariage.

IV. Les leçons seront faites sous forme non de catéchisme élémentaire, mais de causeries, à la fois familières et dignes. Elles auront une tendance nettement apologétique ; mais elles s'attacheront à bien mettre en relief les doctrines de l'Eglise plus qu'à réfuter les doctrines contraires. On y traitera les élèves avec beaucoup d'égards, avec une affection toute paternelle, afin qu'ils y viennent par goût et non par crainte ni par nécessité.

V. Les leçons aux cours complémentaires sont obligatoires dans chaque paroisse du canton de Fribourg selon les indications données par l'Evêque, d'entente avec la Direction de l'Instruction publique, en ce qui concerne le temps, le lieu et la durée.

VI. Les expériences faites serviront, au bout d'un nombre d'années suffisant, à établir un programme plus précis.

Matières qui peuvent être exposées (au choix) selon les principes ci-dessus.

Première année

I. Le monde ; sa création. — L'homme ; sa création ; l'âme spirituelle et immortelle ; relations entre le corps et l'âme. — La destinée surnaturelle de l'homme.

II. Dieu ; ses perfections ; son existence. Le matérialisme théorique pratique. — La Providence ; le problème de la souffrance, du mal. — Le péché d'Adam et ses suites.

III. Jésus-Christ ; sa divinité. — La Rédemption ; passion et mort de Notre-Seigneur. — La Résurrection. — La religion que Jésus-Christ a établie est la seule religion qui sauve ; l'obligation de la pratiquer.

IV. Les sources de la foi. — La Bible, inspiration, composition, division. — La Bible et l'histoire ; la Bible et la science. — Les Evangiles, les Actes des Apôtres, les Epîtres. — Utilité de la lecture de l'Evangile. — La tradition. — La foi vivante.

V. Fondation de l'Eglise. — Marques de la véritable Eglise de Jésus-Christ. — La hiérarchie catholique.

VI. Le Pape ; primauté ; infaillibilité. — Quelques notions sur les principes chrétiens touchant les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Deuxième année

I. La catholicité. — Le corps et l'âme de l'Eglise. — Les Missions.

II. L'organisation de l'Eglise dans notre pays ; le diocèse ; la paroisse ; notions historiques et administratives. — L'obligation pour tout catholique de soutenir le clergé et les œuvres catholiques.

III. Grandes lignes de l'histoire de l'Eglise. — L'Eglise et la civilisation.

IV. La grâce et la vie surnaturelle ; les sacrements, spécialement l'Eucharistie, la Messe, la Confession. — La prière publique et privée. — Le sacerdoce. — Les moines et les religieuses ; leur rôle au sein du peuple chrétien.

V. La conscience. — L'acte libre. — La volonté et les passions ; fermeté du caractère ; éducation de soi-même par soi-même. — La vertu. — La piété.

VI. La pratique religieuse. — La sanctification du dimanche. — Les œuvres catholiques.

Troisième année

I. Notion catholique de l'ordre, de l'autorité, de la propriété, de la solidarité. — Valeur sociale et surnaturelle de l'obéissance et de la discipline.

II. Fondement chrétien des devoirs envers autrui. — La justice et la probité. — La charité, la bonté, la politesse. — La véracité et la franchise. — La méchanceté envers gens et bêtes ; la brutalité.

III. Fondement chrétien de la dignité personnelle. — Le respect de soi et des autres dans la pureté. — L'orgueil ; la paresse ; l'intempérance. — La perfection chrétienne ; la pratique des conseils évangéliques et des œuvres de miséricorde.

IV. La famille ; origine, nature, devoirs, droits. — Le mariage chrétien, sa préparation éloignée et prochaine. — Les prescriptions ecclésiastiques concernant le mariage. — Idées fausses sur le mariage et la famille. Mariage mixte ; divorce ; natalité.

V. La profession. — L'obligation du travail. — Notions brèves mais précises sur l'organisation du travail et la justice professionnelle.

VI. Les principes catholiques sur la liberté de penser, d'enseigner, d'écrire, sur la tolérance et le libéralisme.

VII. L'Etat, son rôle, sa fonction. — Les lois et la légalité. — Le gouvernement. — L'Eglise et les régimes de gouvernement. — Le socialisme et le communisme.

VIII. L'idée de patrie; les devoirs à l'égard de la patrie. — Le service militaire. — L'impôt. — Le vote.

Pour les jeunes filles

Les cours ménagers étant, pour les jeunes filles, dans le canton de Fribourg, l'équivalent des cours complémentaires, il y aurait lieu de traiter, devant elles, à l'école ménagère — éventuellement aussi au catéchisme de persévérance ou dans des cercles d'études — les points suivants (outre la plupart des questions qui figurent au programme précédent) :

Première année

I. Obligation de la pratique de la religion. — Le rôle religieux de la femme dans la famille. — La piété et ses contrefaçons. — La perfection chrétienne dans le monde. — Les Ordres religieux, les vœux et la vocation moniale.

II. La vocation au mariage. — La préparation pratique, intellectuelle, morale et religieuse de la jeune fille au mariage et à la maternité ; fréquentations ; fiançailles. — Le sacrement de mariage ; droits et devoirs qu'il confère. — Le rôle de la femme dans le ménage et la famille ; sa conduite à l'égard du mari, des enfants à leurs divers âges, du personnel de la maison.

Deuxième année

I. Notions essentielles sur l'éducation des enfants. — Psychologie élémentaire du garçon, de la fille, à leurs divers âges. — Devoirs de la mère en ce qui concerne la formation physique, intellectuelle, morale et religieuse de ses enfants. — L'allaitement maternel. — La mère et l'école, le catéchisme, l'église.

II. Rôle de la domestique dans la maison, de l'employée dans une administration. — Devoirs et droits. — Dangers moraux et religieux de la domestique et de l'employée ; moyens d'y parer. — Les œuvres féminines de solidarité, d'assistance, d'épargne.